

Libre opinion

# Réponse à Michel Rocard sur le Rwanda

P. Guy Theunis

Missionnaire d'Afrique

Lecteur régulier de *La Croix*, j'ai été particulièrement choqué du texte Libre opinion de Michel Rocard paru dans vos colonnes le samedi 18 octobre 1997 et intitulé « Droits de l'homme et méticulosité » (p. 12).

Ancien responsable de la revue rwandaise *Dialogue*, j'accepte qu'à propos du Rwanda il y ait des opinions divergentes (aujourd'hui, comme autrefois). Je n'accepte pourtant pas que l'on écrive n'importe quoi, encore moins si cela vient d'un ancien premier ministre, par exemple dans un domaine aussi important pour l'avenir que l'histoire (ancienne et récente).

Je ne veux pas porter le débat sur le fond : je n'ai pas la même opinion que Michel Rocard sur la « méticulosité » quand il s'agit des droits de la personne : tout assassinat, tout crime, tout massacre est de trop et à dénoncer. Je me contente de relever les principales erreurs du texte que vous avez publié.

## 1. La période avant 1890

Qui connaît l'histoire du Rwanda sait que dans la période qui a précédé la « colonisation », il est faux d'écrire que le Rwanda « vivait sous la forme d'un royaume assez débonnaire confédérant des tribus à définition géographique, Tutsis au Nord-Est et Hutus ailleurs, sans distinction ethnique réelle. On se mélangeait paisiblement, le royaume ne connaissait de distinction ni sociale ni ethnique ».

Il suffit de parcourir la littérature orale (la poésie, par exemple) ou de voir les danses du folklore actuel (les « intore ») pour remarquer l'importance de l'aspect « guerrier ». Le roi

Rwabugiri (1853-1895) ne partait-il pas chaque printemps en campagne contre des régions insoumises ou pour étendre son royaume ? Ce ne sont pas davantage « le colonisateur allemand, puis belge à partir de 1919, qui apporte les distinctions sociale et ethnique », même si, il faut l'admettre, une partie de la population en a pris davantage conscience, entre autres, à cause de la scolarisation. Est-ce un recul ou un progrès ?

## 2. L'époque « coloniale »

Je laisse à d'autres l'aspect « administration coloniale » pour réagir à ce qui est écrit à propos de l'Eglise catholique. Où et quand Mgr Classe (et non Caille) a-t-il « maudit les Hutus » ? Cet évêque est mort le 31 janvier 1945 à Bujumbura. Pourquoi écrire qu'« un hasard opportun lui fait cependant quitter ses fonctions à peu près au moment où ces ingrats de Tutsis demandent l'indépendance, vers 1958-1959 » ? (C'est Mgr Deprimoz qui a été vicaire apostolique du Rwanda de 1945 à 1955.)

## 3. Les années 1990-1994

Je ne veux en rien défendre le régime du président Juvénal Habyarimana. Comme responsable, de 1991 à 1994, des publications de l'ADL (Association rwandaise pour la défense des droits de la personne et des libertés publiques), je suis fier d'avoir publié les rapports annuels sur les droits de l'homme au Rwanda.

Celui de septembre 1991-septembre 1992 a été à la base de la commission internationale d'enquête qui a révélé au monde entier les exactions de ce régime. Mais je dois ajouter, comme je l'ai fait devant la commission d'enquête parlementaire concernant les événements du Rwanda au Sénat de Belgique, le 3 juin dernier, que ce rapport faisait

mention de pratiquement autant d'assassinats de civils dans la zone gouvernementale (environ 600) que dans la zone contrôlée par le FPR et pourtant fort réduite à l'époque (792) (1). J'y ai affirmé aussi qu'à mon avis c'est la « démission » du gouvernement belge (décision du 11 avril 1994) et celle du Conseil de sécurité des Nations Unies (décision du 15 avril 1994) qui ont causé que des massacres à l'origine politiques aient dégénéré en un génocide effroyable : le retrait des Casques bleus de la Minuar a laissé libre cours au déchaînement des passions...

## 4. Le génocide de 1994

Je ne veux pas polémiquer sur les chiffres : « plus de 1 200 000 morts, et naturellement bien davantage de Hutus que de Tutsis », mais contester des affirmations inexactes : l'église de Nyange rasée au bulldozer n'était pas une cathédrale ; on n'a jamais massacré dans l'église de Sainte-Famille à Kigali : les trois seuls morts à l'intérieur de l'église l'ont été lors du bombardement de l'église par le FPR, le 7 mai 1994 ; l'abbé Wenceslas Munyeshyaka est alors intervenu sur les antennes pour faire arrêter ces bombardements : grâce à lui, la grande majorité des Tutsis réfugiés dans cette église ont été sauvés et sont aujourd'hui encore vivants, à l'exception de la cinquantaine de personnes tuées, le 17 juin, par des miliciens en représailles du raid du FPR qui a assassiné plus de 50 personnes dans les classes de l'école primaire ce même jour, à 3 heures du matin, et « libéré » des Tutsis (parmi ces personnes « libérées » se trouvait l'abbé Joseph Harerimana et d'autres connues qui n'ont jamais réapparu depuis lors).

La justice française s'est

penchée longuement sur le cas de l'abbé Wenceslas Munyeshyaka. Comme publié dans votre journal, « le tribunal correctionnel de Lyon a condamné (...) le directeur de la revue *Golias* à 2 000 F (français) d'amende pour avoir diffamé (...) Wenceslas Munyeshyaka (...) ».

Dans son jugement, le tribunal souligne que « la chambre d'accusation de la cour d'appel de Nîmes n'a, en aucun cas, prononcé la culpabilité de Wenceslas Munyeshyaka du chef de génocide », contrairement à ce qu'avait écrit *Golias* dans son numéro de l'été 1996. Cette affirmation, ajoutent les juges, « porte atteinte à l'honneur, à la considération et à la dignité » du religieux. » (*La Croix*, 27 avril 1997.) Quels sont les prêtres tueurs dont parle l'article ?

Et que dire d'une affirmation globalisante : « On oblige tous les hommes hutus à tuer eux-mêmes, faute de quoi on les massacre » ?

## 5. Les événements après 1994

Est-il vrai d'affirmer qu'aujourd'hui « la paix civile règne sur les trois quarts du territoire » ? Que « l'université fonctionne, superbement » (alors que beaucoup se plaignent du peu de professeurs qualifiés) ? Que « le contre-génocide, à 5 000 ou 6 000 personnes par an contre 1 200 000 en quatre mois, c'est mieux » ?

L'auteur n'est-il pas au courant des rapports dénonçant les massacres de réfugiés au Zaïre par des militaires rwandais, et du nombre important des personnes tuées ?

(1) Mon affirmation est reprise par Stephen Smith et Antoine Glaser dans le chapitre, consacré au Vatican, du livre qu'ils viennent de publier, *Ces messieurs Afrique 2. Des réseaux aux lobbies*, Calmann-Lévy, septembre 1997, p. 251.